

LE RENFORCEMENT DU SYSTÈME MULTILATÉRAL

L'Organisation mondiale du commerce

- L'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui a son siège à Genève, a été établie le 1^{er} janvier de cette année pour superviser le système commercial mondial. Plus de 80 des quelque 120 signataires de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) sont devenus membres de l'OMC, laquelle a été créée dans le prolongement des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round.
- L'OMC est importante pour un pays comme le Canada – une nation commerçante moins influente et tributaire du commerce avec l'étranger – parce qu'elle est la pierre angulaire du système mondial de réglementation du commerce. L'organe de règlement des différends est l'un des éléments clés de l'OMC.
- Après la réunion des ministres du Commerce de la Quadrilatérale tenue le 5 mai à Whistler, en Colombie-Britannique, le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, a déclaré que lui-même et les représentants du Japon, des États-Unis et de l'Union européenne veulent que la nouvelle organisation collabore efficacement avec d'autres institutions économiques internationales. Ils comptent pouvoir intégrer des « économies naissantes » comme celle de la Chine à l'OMC « dans le respect des règles qui s'appliquent à tous les membres de l'OMC. »

Services

- Dans la foulée de l'Uruguay Round, les négociations se sont poursuivies en ce qui concerne les services financiers, les mouvements de personnes, les télécommunications de base et le transport maritime. Les discussions sur les services financiers et le déplacement de personnes doivent prendre fin d'ici le 30 juin 1995, et celles sur les télécommunications de base et le transport maritime d'ici avril 1996. Le déplacement de personnes désigne le déménagement temporaire dans un autre pays pour la durée d'un contrat.
- Après la réunion des ministres du Commerce de la Quadrilatérale à Whistler, M. MacLaren a dit que les représentants du Japon, des États-Unis, de l'Union européenne et lui-même ont insisté sur le fait que les négociations relatives aux services financiers devaient progresser considérablement d'ici la fin de juin. Pour ce qui est du mouvement de personnes, il a mentionné que les ministres du Commerce travailleraient de concert d'ici le